

trop de fard gâtait la peau. Ne gâtons pas la colonisation. Le colon ne doit venir résider sur sa terre qu'à la seconde semence, avec assez d'argent pour se bâtir une maisonnette et vivre jusqu'à l'automne, où il devient riche par sa récolte. La première maison n'est pas d'abord un palais; mais on y vit heureux."

CORRESPONDANCE.

—oo—

St Antoine 11 mai 1871.

M. le Rédacteur,

Les mois de mars et d'avril derniers ont été favorables à la récolte du sucre d'érable. Aussi des cultivateurs en ont fait des quantités considérables réalisant de jolies sommes de deniers par la vente qu'ils en ont faite. Il est constaté par l'expérience que les résultats obtenus ont toujours excédé les dépenses, personne ne le contestera avec raison. Il est donc de l'intérêt des cultivateurs de tirer profit des érablières. Aussi ceux qui en ont ne manquent pas de le faire: félicitons-les en, M. le Rédacteur. Maintenant, que doivent faire les cultivateurs, propriétaires d'une certaine étendue de terrain, qui n'en ont pas? C'est d'en établir une. Pour obtenir ce but, voici ce qu'il doivent faire.

Dans le mois d'octobre, on recueille, dans les bois, la graine d'érable que l'on ramasse facilement, et que l'on sème claire, à la volée, de suite, dans un terrain bien labouré et hersé. On doit semer assez de graine pour avoir au moins 1,000 plants le printemps suivant. A cette dernière saison, la graine lève bien, poussant alors des plants qui atteignent une hauteur de 8 à 10 pouces. Dans la dernière quinzaine du mois d'avril de l'année suivante, on transplante, dans un terrain d'un arpent en superficie, à proximité de la maison, les plants distants les uns des autres de six pieds en six pieds, en tous sens, en sorte que l'on transplantera de cette manière, 1000 érabes qui reprennent très facilement, tout en ayant le soin de remplacer dans la suite celles qui pourraient mourir: ce qui, cependant, arrive assez rarement. On clot le terrain pour empêcher le bétail d'y avoir accès, ne devant par conséquent, jamais le pacager.

Ces érabes ainsi transplantées ne montent pas comme celles dans les bois, pour la raison que le voisinage

d'arbres plus élevés ne nuit pas à leur développement ainsi qu'à leur croissance: elles acquièrent ainsi de belles têtes, et elles croissent avec une telle rapidité qu'au bout de vingt ans de leur transplantation elles peuvent être entaillées, avec la certitude et la conviction que chacune d'elles donnera alors une livre de sucre, d'après la connaissance et l'expérience qu'en ont certains membres du club agricole. Ainsi 1000 érabes donnent 1000 livres de sucre qui, vendues seulement 10 centins, forment la jolie somme de \$1000.00. Ce résultat n'est-il pas beau et satisfaisant, M. le Rédacteur? Nul doute, que si le sucre est vendu plus cher, ce sera encore mieux.

Maintenant, M. le Rédacteur, il s'agit de savoir si l'établissement d'une telle érablière est avantageux ou non. Quelques chiffres suffiront pour démontrer son avantage.

Le club agricole estime les revenus de l'arpent de terre planté en érabes à 100 francs (\$16.66 2/3) par année, formant à l'expiration des 20 ans, une somme de 2000 francs. (\$333.33 et un tiers), le travail pour recueillir la graine, pour la semer, pour labourer et herser le terrain, ainsi pour l'enclore, à 400 francs \$66.66 2/3, de sorte que les des deux sommes réunies ensemble forment celle de 2400 francs (\$400.00). En estimant les revenus des dit terrain à (\$16.66 2/3), il considère le sol riche et bien amélioré; mais cette estimation sera moins élevée si le sol n'est pas amélioré. La connaissance et l'expérience démontrent qu'un sable sablonneux, ou terre jaune, convient mieux que tout autre à l'érable.

Maintenant M. le Rédacteur, comment vaut un tel arpent de terre, à proximité de la maison, contenant 1000 belles érabes?

Le club agricole l'estime à 6000 francs ou \$1000.00 dans cette localité, laissant, réduction faite de la dite somme de \$400.00, une balance de \$600.00 de profit.

Quand bien même que les profits, au lieu d'être de \$600.00, ne seraient que de \$500.00, cela paieraient encore bien.

D'après ce qui précède, on demande, Mr. le Rédacteur, si le cultivateur qui établirait une telle érablière serait en perte? Non, répondra-t-on.

L'établissement d'une telle érablière est donc avantageux, sans oublier de mentionner ici que le cultivateur pro-

priétaire d'une telle érablière peut tout en faisant son sucre, ramassant l'eau d'érable, faire son train, prendre ses repas à la maison, y coucher, ainsi qu'avoir l'œil sur les affaires de sa maison, &c., tandis que le cultivateur dont l'érablière est éloignée de sa maison, ne peut faire toutes ces choses, il est obligé de franchir une longue distance pour y parvenir, de prendre à la cabane ses repas qui ne sont pas comme ceux de sa maison, de coucher assez souvent à la cabane, ainsi que d'emporter sur son dos un poids assez lourd de sucre à sa maison, &c.

Hé bien! Mr. le Rédacteur, puisque les cultivateurs qui n'ont pas d'érablières, admettant que l'établissement d'une telle érablière est avantageux, qu'ils se mettent immédiatement à l'œuvre, pour en établir une malgré les objections et les obstacles que l'on apporte à l'exécution de leurs volontés. Car il ne faut pas retarder ni négliger de faire ce qui nous est avantageux, surtout lorsque ce n'est pas dispendieux à faire. Ainsi qu'ils commencent à recueillir, dès l'automne prochain, la graine d'érable qu'ils sèmeront comme on vient de le dire. C'est le désir du

CLUB AGRICOLE DE ST. ANTOINE.

DE LA CONSERVATION DES ŒUFS.

Il y a deux causes principales dans la corruption des œufs et à moins qu'on ne commence par éloigner les causes on peut difficilement les conserver. Ces causes sont d'abord l'exposition des œufs à une température trop chaude, puis l'exposition à l'air.

Si l'on place les œufs dans des appartements où il gèle, cela n'est pas bon; car la saveur des œufs en est affectée. Il vaut mieux par conséquent les placer dans un endroit frais. Mais il serait inutile de les mettre dans de pareils endroits après qu'ils ont été exposés à une température de 90 degrés de chaleur de Fahrenheit.

Il est reconnu qu'en mai, juin et juillet, les poules ont plus d'inclination à couvrir que dans d'autres temps, et qu'alors aussi les œufs sont plus faciles à se gâter. Il faut donc avoir grand soin de mettre les poules qui ainsi éloignées veulent ainsi couvrir à part les autres, aussitôt qu'on s'en aperçoit et les tenir ainsi éloignées du nid, aussi longtemps qu'elles n'ont pas perdu cette tendance.